



# COPIE BLANCHE POUR LES EPI



## REFUS DU FORMATAGE HORS TEMPS DE SERVICE !

Le SNES a démontré dès septembre que notre **nouveau décret statutaire, pas plus que les textes sur la formation continue des personnels ne permettaient d'imposer la participation à des réunions de formatage hors temps de service, en plus de nos obligations de services habituelles** (limitées à nos cours, aux réunions parents-professeurs, aux conseils de classes et d'enseignement).

- Les « mercredis recteurs » de mars ont démontré une nouvelle fois le rejet du formatage et de la réforme.
- Cela encourage à mettre en échec les prochaines « formations » locales, et notamment une **seconde « demi-journée recteur » qui ne peut résulter que d'une instruction écrite, à exiger du chef d'établissement ... Et qui n'existe pas à ce jour !**
- Pour mettre en échec le formatage, il est possible et nécessaire de ne pas répondre aux injonctions concernant les EPI, en réalité facultatifs ...

**PRESENTER COLLECTIVEMENT**

**UNE COPIE BLANCHE AUX EPI, c'est un acte de  
RESISTANCE PEDAGOGIQUE CONTRE LA REFORME,  
QUI REND INUTILE TOUTE REUNION  
IMPOSEE SUR CE THEME !**

**REFUSONS ENSEMBLE LES REUNIONS  
HORS TEMPS DE SERVICE ET HORS  
CADRE REGLEMENTAIRE QUI SONT  
MANIFESTEMENT ILLEGALES!**